

GREFFE



VILLE DE BEAUCEVILLE

**PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-532 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 2016-341**

AVIS PUBLIC

L'avis public est par les présentes, donné:

Lors d'une séance tenue le 2 juin 2025, le conseil a adopté le règlement suivant:

Règlement numéro 2025-532 modifiant le règlement de zonage numéro 2016-341

QUE le règlement vise, notamment, à :

- D'abroger la zone de conservation naturelle 355-CN ;
- D'inclure les lots numéros 6 469 096 et 6 469 097 à la zone 351-H ;
- D'agrandir la zone d'expansion urbaine 340-EX, à même la partie du lot 6 023 872 qui était incluse dans la zone 355-CN.

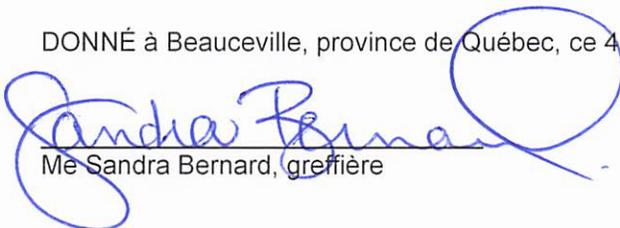
QUE les procédures suivantes ont été accomplies préalablement aux présentes :

- | | |
|---|-----------------|
| - Avis de motion : | 17 février 2025 |
| - Dépôt et adoption du premier projet de règlement : | 3 février 2025 |
| - Avis public d'une assemblée de consultation (internet) : | 6 février 2025 |
| - Avis public d'une assemblée de consultation (journal) : | 12 février 2025 |
| - Tenue de l'assemblée publique de consultation : | 6 mars 2025 |
| - Adoption du second projet de règlement : | 7 avril 2025 |
| - Avis public de la tenue d'un registre : | |
| - Tenue d'un registre des personnes habiles à voter : | 8 mai 2025 |
| - Nombre de signatures reçues lors de la tenue d'un registre : | 0 (aucune) |
| - Avis public aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum : | 21 mai 2025 |
| - Nombre de demande pour une tenue de référendum reçues : | 0 (aucune) |
| - Adoption du règlement : | 2 juin 2025 |
| - Approbation par résolution de la MRC Beauce-Centre : | 18 juin 2025 |
| - Certificat de conformité de la MRC Beauce-Centre : | 3 juillet 2025 |

QUE copie dudit règlement est déposée au bureau de la soussignée 540, boulevard Renault, Beauceville, où toute personne peut en prendre connaissance aux heures habituelles de bureau ;

QUE ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

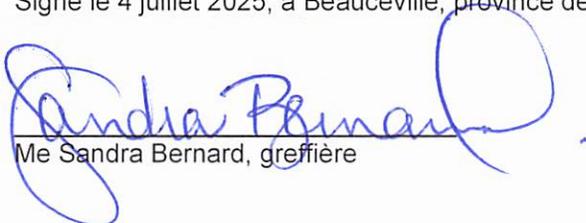
DONNÉ à Beauceville, province de Québec, ce 4 juillet 2025.


Me Sandra Bernard, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Sandra Bernard, greffière de la Ville de Beauceville, certifie que j'ai affiché le présent avis public sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville et sur le site internet de la Ville de Beauceville le 4 juillet 2025.

Signé le 4 juillet 2025, à Beauceville, province de Québec.


Me Sandra Bernard, greffière